



À jour au 24 juin 2015
Ce document n'a pas valeur officielle.

RÈGLEMENT RV-1564

DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PAVAGE, BORDURES, TROTTOIRS, ÉCLAIRAGE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS SUR L'AVENUE MOÏSHE ET LE PASSAGE OLSEN ET LEUR FINANCEMENT PAR EMPRUNT

LE CONSEIL DÉCRÈTE :

Objet.

1. Des travaux de pavage, bordures, trottoirs, d'éclairage et des aménagements paysagers sont ordonnés sur l'avenue Moïshe et le passage Olsen. Ces travaux comprennent les éléments détaillés au document préparé par le Service du génie en date du 16 mai 2014 produit en annexe I sous le titre « Demande d'emprunt et devis estimatif ».

Emprunt.

2. Un emprunt de 1 661 000 \$ est autorisé pour le financement du projet et outre le coût des travaux, cette somme comprend les frais et autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

Coût détaillé.

3. Le coût du projet est détaillé selon l'annexe I, comme suit :

1 ^o coût des travaux :	1 238 811 \$
2 ^o honoraires et frais techniques directs :	33 000 \$
3 ^o honoraires professionnels :	85 000 \$
4 ^o autres coûts indirects :	304 189 \$
5 ^o total de la demande d'emprunt :	1 661 000 \$

Terme.

4. Le terme total de l'emprunt et de ses refinancements est établi à 20 ans.

Imposition.

5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il doit être prélevé chaque année, durant le terme de l'emprunt, une taxe spéciale à un taux suffisant pour assurer le remboursement de l'emprunt sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur où ces travaux seront effectués et identifiés par un liséré au

plan préparé par le Service du génie en date du 5 mai 2015 et identifié DAO NO 2015DI05-02, joint au règlement en annexe II sous le titre « PLAN DE TAXATION » pour en faire partie.

Cette taxe est répartie en fonction de la superficie de ces immeubles, telle que portée au rôle d'évaluation foncière en vigueur chaque année et est prélevée de la manière et aux dates fixées pour le prélèvement de la taxe foncière générale.

2015, RV-1564-1, a. 1.

Affectation insuffisante.

6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé pour cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Contribution et subvention.

7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention pouvant lui être versée sur plusieurs années. Le terme de l'emprunt est alors ajusté automatiquement lorsque le versement de la subvention a pour effet de diminuer le terme décrété au règlement.



**DEVIS ESTIMATIF
SOMMAIRE DES TRAVAUX**

PROJET :

TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHE LIEUSE), DE BORDURES, DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS SUR L'AVENUE MOISHE ET SUR LE PASSAGE OLSEN

RÉFÉRENCE :

2010-FP-04

DATE :

Le 16 mai 2014

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Triennal : 56016 A

COÛTS DIRECTS - ESTIMATION POUR TRAVAUX

TRAVAUX

1. Travaux de fondation existante	173 686 \$
2. Travaux de bordures et de trottoirs	582 975 \$
3. Travaux d'éclairage	191 450 \$
4. Travaux de pavage	194 800 \$
5. Pièces de services défectueuses	15 000 \$
6. Aménagements paysagers	79 900 \$
7. Signalisation horizontale	1 000 \$
Sous-total TRAVAUX	1 238 811 \$

HONORAIRES ET FRAIS TECHNIQUES

Étude géotechnique	5 000 \$
Arpentage	3 000 \$
Contrôle qualitatif	25 000 \$

Sous-total HONORAIRES ET FRAIS TECHNIQUES

33 000 \$

Grand total COÛTS DIRECTS

1 271 811 \$

COÛTS INDIRECTS

HONORAIRES PROFESSIONNELS

Ingénieurs

Plans et devis	40 000 \$
Surveillance	45 000 \$

Sous-total HONORAIRES PROFESSIONNELS

85 000 \$

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Imprévus	126 661 \$
Frais de financement	127 181 \$
Taxes nettes	50 347 \$

Sous-total - AUTRES COÛTS INDIRECTS

304 189 \$

Grand total COÛTS INDIRECTS

389 189 \$

TOTAL DE LA DEMANDE D'EMPRUNT

1 661 000 \$

Préparé par :

(signé)

John Carroll, Technicien
Service du génie

Approuvé par :

(signé)

Stéphane Marcotte, T.P. Chef de division - Génie
Service du génie



**DEVIS ESTIMATIF
DÉTAIL DES TRAVAUX**

PROJET :

TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHE LIEUSE), DE BORDURES, DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS SUR L'AVENUE MOISHE ET SUR LE PASSAGE OLSEN

RÉFÉRENCE :

2010-FP-04

DATE :

Le 16 mai 2014

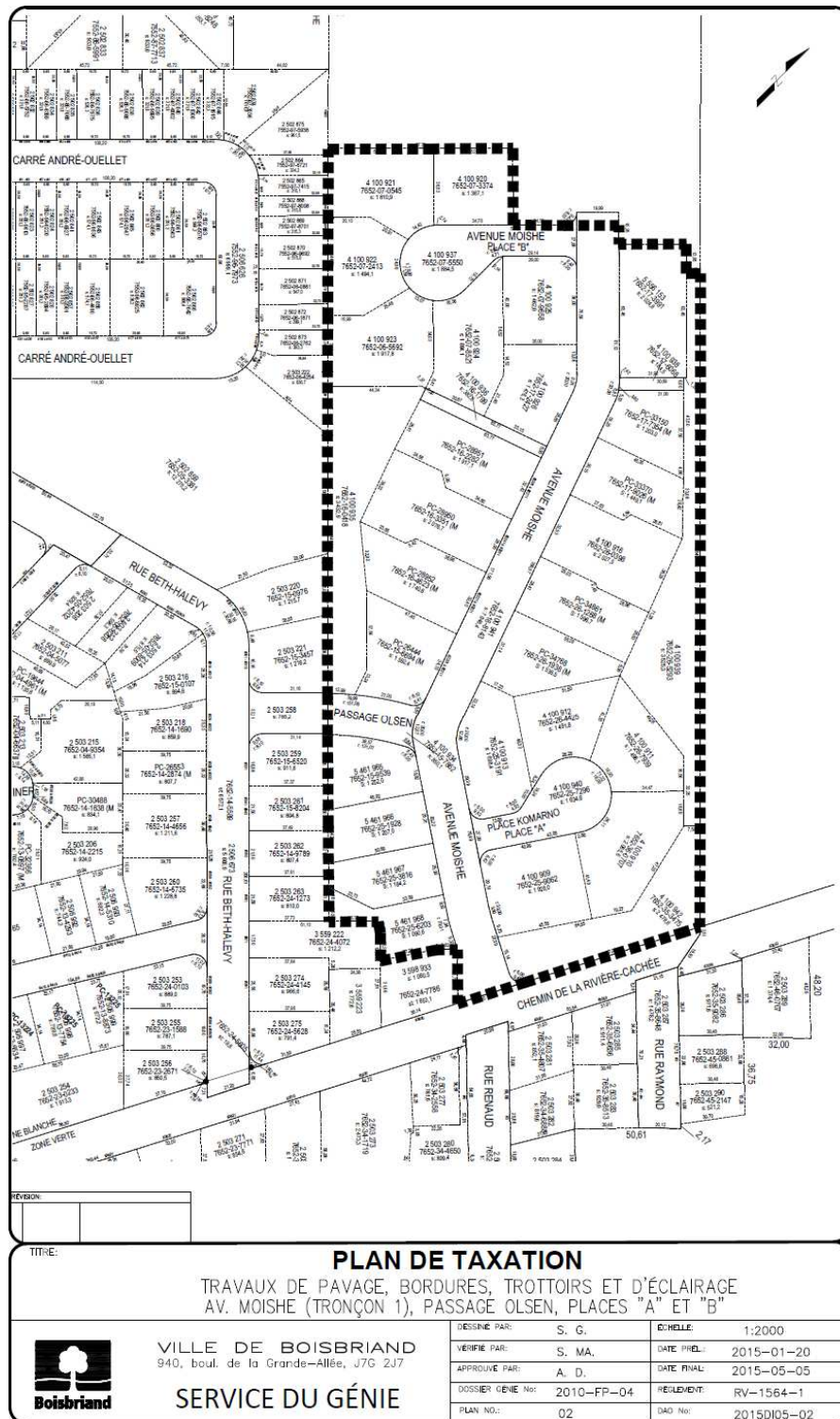
INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Triennal : 56016 A

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1. Travaux de fondation existante				
1.1 Travaux de nettoyage de fondation existante	8 234	m2	4,00 \$	32 936,00 \$
1.2 Pierre concassée MG-20 pour correction de la fondation	3 600	tm	20,00 \$	72 000,00 \$
1.3 Scarification du pavage existant au raccordement des rues	50	m2	55,00 \$	2 750,00 \$
1.4 Rue Moishe				- \$
- Moloks 1300 litres à déplacer et à réinstaller	2	unité	8 000,00 \$	16 000,00 \$
- Ordures semi enfouies 1 300 litres	10	unité	5 000,00 \$	50 000,00 \$
- Ordures semi enfouies 3 000 litres	2	unité	8 000,00 \$	16 000,00 \$
- Recyclage semi enfouies 3 000 litres	12	unité	8 000,00 \$	96 000,00 \$
Rue Olsen				
- Ordures semi enfouies 5 000 litres	4	unité	9 500,00 \$	38 000,00 \$
- Recyclage semi enfouies 5 000 litres	4	unité	9 500,00 \$	38 000,00 \$
Total (1) Travaux de fondation existante				173 686,00 \$
2. Travaux de bordures et de trottoirs				
2.1 Bordure en béton de ciment, hauteur de 400 mm	1 350	m lin.	50,00 \$	67 500,00 \$
2.2 Trottoir en béton de ciment, 2 m de largeur	4 200	m2	120,00 \$	504 000,00 \$
2.3 Puisard à déplacer	2	unité	1 000,00 \$	2 000,00 \$
2.4 Nivellement de services				
- Puisards	18	unité	175,00 \$	3 150,00 \$
- Regards	20	unité	175,00 \$	3 500,00 \$
- Boîtes de vanne	9	unité	175,00 \$	1 575,00 \$
2.5 Excavation de ventres de boeuf	50	m3	25,00 \$	1 250,00 \$
Total (2) Travaux de bordures et de trottoirs				582 975,00 \$
3. Travaux d'éclairage				
3.1 Excavation et remblayage de tranchée	740	m2	20,00 \$	14 800,00 \$
3.2 Conduits de 53 mm de diamètre en PVC rigide	610	m lin.	5,00 \$	3 050,00 \$
3.3 Gaines protectrices en PVC de 150 mm de diamètre (traverses de rues)	130	m lin.	40,00 \$	5 200,00 \$
3.4 Bases de béton	26	unité	750,00 \$	19 500,00 \$
3.5 Filage # 4	1 688	m lin.	1,75 \$	2 954,00 \$
3.6 Filage # 6, vert	1 070	m lin.	0,80 \$	856,00 \$
3.7 Lampadaires simples	25	unité	4 500,00 \$	112 500,00 \$
3.8 Lampadaires doubles	2	unité	7 500,00 \$	15 000,00 \$
3.9 Alimentation et distribution	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
3.10 Tige de mise à la terre de 3 m de long, 19 mm de diamètre	3	unité	30,00 \$	90,00 \$
3.11 Vérification électrotechnique	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Total (3) Travaux d'éclairage				191 450,00 \$

4. <u>Travaux de pavage</u>				
4.1	Béton bitumineux couche lieuse, EB-14, 70 mm d'épaisseur	1 500	tm	120,00 \$ 180 000,00 \$
4.2	Béton bitumineux pour entrées privées, EB-10C, 75 mm d'épaisseur	40	tm	130,00 \$ 5 200,00 \$
4.3	Montées en béton bitumineux (transitions) pour entrées privées et raccordements de rues	120	m lin.	30,00 \$ 3 600,00 \$
4.4	Nettoyage des services existants (égouts pluviaux, égouts sanitaires, regards d'égouts, puisards, boîtes, chambres de vannes et bassin de rétention)	1	global	6 000,00 \$ 6 000,00 \$
Total (4) Travaux de pavage				194 800,00 \$
5. <u>Pièces de services défectueuses</u>				
5.1	Éléments en béton	1	global	5 000,00 \$ 5 000,00 \$
5.2	Éléments en fonte	1	global	10 000,00 \$ 10 000,00 \$
Total (5) Pièces de services défectueuses				15 000,00 \$
6. <u>Aménagements paysagers</u>				
6.1	Engazonnement en plaque incluant 150 mm de terre végétale et entretien jusqu'à l'acceptation provisoire des travaux	2 700	m ²	12,00 \$ 32 400,00 \$
6.2	Terre végétale de TYPE 2 - épaisseur 300 mm pour îlots	1	global	3 500,00 \$ 3 500,00 \$
6.3	Plantations pour les îlots	1	global	4 000,00 \$ 4 000,00 \$
6.4	Arbres feuillus et conifères incluant les fosses de plantations	1	global	40 000,00 \$ 40 000,00 \$
Total (6) Aménagements paysagers				79 900,00 \$
7. <u>Signalisation horizontale</u>				
7.1	Marquage de la chaussée			1 000,00 \$
Total (7) Signalisation horizontale				1 000,00 \$

Règlement RV-1564
Annexe II
PLAN DE TAXATION
(Article 5)



2015, RV-1564-1, a. 2.